



CONSTITUTION DOSSIER IFC - PIECES A FOURNIR

	Départ en retraite	Pension invalidité transformée en pension vieillesse	Licenciement normal ou économique	Licenciement inaptitude (hors AT ou MP)	Licenciement inaptitude suite à (AT ou MP)
L'employeur constitue le dossier directement sur son compte entreprise	X	X	X	X	X
Lettre attestant la rupture unilatérale du contrat de travail et mentionnant le terme du préavis (effectué ou non) <u>sauf pour les dirigeants</u>	X	X	X	X	X
Tous les certificats de travail de la carrière du participant (principalement automobile) y compris celui du dernier employeur	X	X	X	X	X
RIB de l'Employeur	X	X	X	X	X
Pour les Dirigeants, PV de l'organe délibérant de la Société, en lieu et place de la notification de rupture du contrat de travail	X	X	X	X	X
Notification de retraite délivrée par la Sécurité sociale	X	X			
Copie des 12 bulletins de salaire précédant la notification de rupture du contrat de travail ⁽¹⁾	X		X		
Copie du relevé de compte des trimestres validés par la Sécurité Sociale.	X	X			
Copie de l'attestation de la Médecine du travail prononçant l'inaptitude				X	X
Attestation de l'Employeur précisant le salaire moyen mensuel brut qu'aurait perçu le salarié s'il avait travaillé ou, à défaut copie des 12 bulletins de salaire précédant l'arrêt de travail ⁽²⁾		X		X	X
Copie de l'attestation de la Médecine du travail prononçant l'inaptitude et faisant apparaître l'origine (AT ou MP)					X

⁽¹⁾ Pour les salariés terminant leur activité en arrêt de travail sur les 12 derniers mois, demander une attestation de l'employeur précisant le salaire moyen mensuel brut qu'aurait perçu le salarié s'il avait travaillé, à défaut copie des 12 bulletins de salaire précédant l'arrêt de travail.

⁽²⁾ Pour les salariés terminant leur activité en arrêt de travail (accident de travail ou maladie professionnelle) sur les 12 derniers mois, demander une attestation de l'employeur précisant le salaire moyen mensuel brut qu'aurait perçu le salarié s'il avait travaillé les trois derniers mois.